Orléans, vendredi 30 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éco-pâturage : des moutons au bassin D'assainissement de la Fosse Bénate

Menée par Orléans Métropole, cette opération de pâturage mise en place sur le bassin d'assainissement de la Fosse Bénate vise à préserver la biodiversité et à favoriser les bienfaits de la nature en ville. Pour cette expérimentation, en partenariat avec l'association La Moutonte, 5 brebis et 5 agneaux seront en charge de l'entretien de cet espace de 12 000 m².

Après les inondations de mai 2016, un plan global de réhabilitation des ouvrages d'assainissement a été lancé par Orléans Métropole. Cette initiative est la suite logique de ces actions et permet un entretien plus durable et économique du bassin de la Fosse Bénate. Avant l'arrivée de ces nouveaux pensionnaires, de nouveaux aménagements ont été effectués, en concertation avec les riverains, sur cet ouvrage : reprise du grillage, réhabilitation du caniveau béton pour canaliser l'eau en fond d'ouvrage et ainsi limiter l'érosion, création de surverses ou encore d'une piste calcaire pour faciliter l'accès à la vanne de régulation par les engins. Pour l'entretien de ce bassin, Orléans Métropole a fait appel à l'association La Moutonte, qui promeut l'éco-pâturage. Les avantages de cette méthode sont multiples :

- **Écologique :** Cette méthode permet une gestion naturelle des espèces végétales invasives et une réduction de l'empreinte carbone de l'activité d'entretien d'espaces verts en évitant l'usage d'engins mécaniques. Les déjections des animaux contribuent à un engrais naturel qui pénètre dans le sol au gré des pluies. Le piétinement des animaux permet de bien enraciner l'herbe qui repousse plus verdoyante après le départ des animaux.
- **Économique :** L'éco-pâturage remplace, sur le bassin de la Fosse Bénate, totalement le mécanique et permet donc de réduire les coûts d'entretien de la parcelle.
- **Social :** L'animal ramène de l'humain et permet au plus grand nombre de se rencontrer et d'échanger : les plus jeunes qui découvrent des moutons pour la première fois pour certains, comme les plus âgés. Le choix du mouton a été fait également car cet animal n'implique aucune nuisance (olfactive et sonore) pour les riverains.

Des panneaux d'informations seront installés et visibles depuis le parking du magasin Botanic pour informer et sensibiliser les passants sur cette démarche.

De quels animaux s'agit-il ?

10 moutons présents (5 adultes et 5 agneaux) pour le début de cette expérimentation sont des moutons de races Solognote et Suffolk, choisis pour leur qualité d'adaptation à de grands espaces et leur excellente croissance. Ils sont reconnaissables par leur laine blanche et leur tête noire (rousse pour les Suffolks). Les mâles de cette race ne possèdent pas de cornes. Le poids adulte des femelles se situe entre 60 kg et 70 kg contre 70 kg à 90 kg pour les adultes mâles. Quelques chèvres (naines, alpines, croisement avec des poitevines…) pourront venir compléter le cheptel. Pour cette première expérimentation, les animaux vont rester jusqu'en novembre 2018.

En cas de besoin, le public peut contacter le numéro de téléphone d'astreinte, accessible 24h/24 : 06 51 13 74 45

Plus d'informations sur orleans-metropole.fr ou sur le site de l'association La Moutonte

Contact Presse | Paul Davy | Tel.06-80-80-04-83 | paul.davy@orleans-metropole.fr | www.orleans-metropole.fr